

Des commerces éco-responsables !

L'opération pilote Commerces éco-responsables lancée à destination des commerçants qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable - avec une labellisation à la clé -, a suscité un bel engouement : 18 enseignes ont répondu à l'appel.



COMMERCE
ECO
RESPONSABLE

Ensemble nous agissons

Lancée en mars dernier par la CCI, l'opération se déroule en trois temps. Un diagnostic gratuit a tout d'abord été réalisé. Il porte sur les pratiques des commerçants dans différents domaines : sociétal, énergie, déchets, consommation d'eau et achats. « Certains critères sont optionnels, d'autres obligatoires tel que la diminution du nombre de sacs distribués aux clients », explique Laure Massé, conseillère environnement à la CCI. Une fois le diagnostic personnalisé* établi, des préconisations seront proposées très prochainement aux commerçants qui disposeront alors de six mois pour appliquer ces conseils. Une visite de contrôle permettra d'évaluer ce qui a été mis en place et si le commerce est éligible, ou pas, à la labellisation, en mars 2016. « L'objectif étant, à terme, de reconduire cette opération et de l'élargir à d'autres commerces », souligne Laure Massé.

« Mieux consommer, c'est payer moins ! »

Aurélien-Anne Guillaume, gérante du magasin Flower Shop, fait partie des volontaires. Séduite par l'aspect écologique du projet, elle a souhaité y impliquer son équipe. « En effet, dit-elle, la réduction de la consommation d'énergie et des déchets fait partie des grands combats de notre époque et nous avons envie d'y participer. Et puis, mieux consommer, c'est consommer moins, donc payer moins ! Nous achetons déjà en priorité de l'emballage certifié dont l'impression

se fait à l'encre à l'eau et nous travaillons au maximum avec les producteurs locaux pour limiter l'empreinte carbone. » Ce qu'elle attend du diagnostic ? « Un accompagnement qui nous permettrait de réduire notre consommation d'eau et d'électricité et la mise en place d'un système de tri des déchets verts. »

Un plus du point de vue économique

Une approche qui correspond à celle de Méllie Pous, co-gérante du salon de coiffure Gil Rouah. « Nous avons privilégié les LED pour l'éclairage, nous disposons d'une pompe à chaleur et nous veillons à limiter la distribution des sacs, même s'ils sont déjà en papier recyclé. On essaie de faire attention. C'est d'autant plus facile que nous jouissons d'un cadre exceptionnel puisque le salon est posé dans un écrin de verdure. C'est aussi un plus économiquement. Le pré-diagnostic va nous permettre d'aller encore plus loin dans notre démarche, pour ce qui est des déchets, notamment, et j'espère que le projet va se développer afin de sensibiliser un maximum de commerçants. »

Améliorer l'image de la profession

Pour Dorothée Couillaud, titulaire de la pharmacie de l'Anse Vata, la démarche n'est pas nouvelle. Ici, les sacs distribués sont recyclables de même que tous les cartons qui sont stockés dans une benne puis récupérés par une entreprise de collecte des déchets, une

fois par semaine. Idem pour les médicaments périmés. L'éclairage est en LED et la plupart des produits d'entretien utilisés sont non chimiques. « On va même poser de la laine de roche pour limiter l'utilisation des climatiseurs. » Dorothée Couillaud n'a qu'un seul souhait : « que cette labellisation contribue à améliorer l'image de la profession ».

Une valeur ajoutée

« On trouvait la démarche d'autant plus intéressante qu'elle est proche de nos attentes et de notre domaine d'action, puisque nous nous inscrivons dans une logique de développement durable », indique pour sa part Frédéric Pratelli, gérant des magasins Biomonde. Dans ses commerces, le matériel est peu consommateur d'énergie, le mobilier est issu de forêts écologiquement durables, les lumières sont équipées d'un détecteur de présence, les sacs en coton bio sont réutilisables, certains des produits sont importés et vendus en vrac et même les cartons d'emballage sont réutilisés par la clientèle. Le chef d'entreprise voit dans l'obtention de ce label une valeur ajoutée en termes de communication et d'image.

* La CCI propose également un diagnostic « Opticlím », un outil d'aide au dimensionnement et au calcul des consommations pour les bâtiments équipés de climatisation individuelle.

LA LISTE DES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION PILOTE COMMERCES ÉCO-RESPONSABLES

7e Shell • Art Home • Biomonde • Chocolats Morand • E+ • Flower Shop • Gil Rouah • L'Edzen • La Winerie • Lagoon • LWH • Marine Corail • Métissage • Papill'ò Thé • Passion macarons • Pharmacie de l'Anse Vata • Seprodom Calédonie • Tonton Jules.

Contact :

CCI - Service développement durable
QHSE - 15 rue de Verdun - Nouméa
Tél. 24 31 15 - environnement@cci.nc